2. 2. 1

COMMUNE DE CONCISE

66256

DEFINITION DE L'AIRE FORESTIERE EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES

SITUATION 1 : 2000

" *Les Bioles* "

Pour approbation :
L'Inspecteur forestier
du 7ème arrondissement

Villars-Burquin, le 26.4.96

L'inspecteur des forêts
du 7ème arrondissement
1423 Villars-Burquin

Yverdon-les-Bains, le 19 avril 1996

R. Jaquier
J.-L. Pointet
Tél 024 / 21 21 76 Fax 22 0815
Rue de Neuchâtel 1, 1400 YVERDON-LES-BAINS
Ingénieurs génie rural - géomètres EPFL/SIA

Soumis à l'enquête publique
du 30.04.1996 au 30.05.1996

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic: Le Secrétaire:

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMENAGEMENT ET DES TRANSPORTS, le 16 AOUT 1996

Le Chef du Département :

